**26ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(31 octobre - 11 novembre 2016)**

**Haïti**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le lundi 7 novembre 2016 (matin)

Merci, Monsieur le Président. Je voudrais tout d'abord saluer \* ainsi que la délégation haïtienne.

La France souhaite avant tout témoigner sa plus grande solidarité avec le peuple haïtien. Elle salue les engagements pris en matière de droits de l’Homme ces dernières années, et invite à la poursuite de ces engagements, malgré un contexte particulièrement difficile.

La France souhaite faire les recommandations suivantes à Haïti :

- Renforcer son arsenal juridique en en ratifiant la Convention contre la torture et autres peines ou traitements, inhumains ou dégradants et en adhérant au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels ;

- Envisager une réforme de l’état civil permettant de garantir les droits de tous les Haïtiens, y compris ceux vivant à l’étranger ;

- Garantir que toutes allégations d’attaques, de menaces et d’actes de harcèlement ou d’intimidation, prenant pour cible les défenseurs des droits, fassent l’objet d’enquêtes approfondies.

Je vous remercie./.